

Le 12 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant (lycéen, lycéenne ou étudiante) sera interne à la Résidence Clorivière l'année scolaire 2023 /2024.

Les familles des lycéen(ne)s et étudiantes sont invitées à venir déposer les affaires des internes **le jeudi 31 août entre 12h et 18h** ou **le vendredi 1er septembre entre 15h et 19h**

Les familles n'auront pas accès à la résidence en dehors de ces créneaux.

Précision à noter : L'entrée des véhicules n'est pas autorisée dans la résidence et le stationnement minute ne peut se faire devant son entrée.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 ou le mardi 5 septembre en fonction des classes.

Par conséquent **LA RENTREE A L'INTERNAT** se fera le **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023, à partir de 16h30** (horaire d'ouverture de l'internat) pour tous les élèves qui font leur rentrée le lundi 4/09. L'arrivée doit se faire avant 17h30.

Les élèves qui ont leur rentrée scolaire le mardi 5/09 peuvent faire leur rentrée à l'internat le lundi 4 ou le mardi 5/09 (nous le préciser).

Merci de nous envoyer un mail (avant le 21 août) à l'adresse internat@talensac.com en nous précisant :

- Le Nom - Prénom & Classe de votre enfant
- Le jour et l'heure du dépôt des affaires à l'internat (jeudi 31/08 ou vendredi 1^{er}/09)
- Le jour et l'heure de rentrée au lycée (Talensac ou autre établissement)

- Pour les élèves qui commencent le mardi 5/09, préciser si votre enfant arrivera le lundi soir ou le mardi soir, entre 16h30 et 17h30.

Certains dossiers d'inscription ou de réinscription ne nous sont pas encore parvenus. Merci de bien vouloir nous les retourner avant le 20 juillet (à l'adresse : Internat Lycée Talensac (M. Sarzeaud) – 18 rue Talensac – BP10225 – 44002 NANTES cédex 1)

Nous vous souhaitons un bel été.

Cordialement

Marie Sarzeaud

Responsable du service éducatif
et de l'internat

Marie-Noëlle & Séverine

Coordinatrices de l'internat